

N°9

# MONTMORENCY MAGAZINE

MAI / JUIN 2017

LE MAGAZINE MUNICIPAL

## BUDGET 2017



**Pas de hausse d'impôts**  
**Des projets ambitieux**



## S'ENGAGER

Le 20 mars, les CM1 et CM2 de l'école Buisson et les 6<sup>e</sup> du collège Ronsard se sont mobilisés en participant à la *Course contre la faim*. Merci à eux !



## MOBILISER

Le 30 mars, Montmorency a reçu le label « Commune donneur de sang » 2016 qui valorise les collectivités mobilisant les citoyens au don de sang.



## SENSIBILISER

Le 24 mars, les nouveaux jeunes majeurs de Montmorency recevaient des mains de Mme le Maire leur première carte d'électeur. Un temps fort dans leur vie de citoyen.



## DÉCOUVRIR

Le 22 avril, Mme le Maire a inauguré à la MLC "Bébé Bouquine", le salon à destination des petits organisé par la bibliothèque Aimé Césaire.



## SE SOUVENIR

Le 8 mai, Montmorency a célébré solennellement le 72<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

## Sommaire

- 04 ■ Travaux
- 06 ■ Éducation
- 07 ■ Jeunesse et sports
- 08 ■ Budget
- 10 ■ Seniors
- 11 ■ Administration
- 12 ■ Patrimoine
- 13 ■ En bref
- 14 ■ Tribunes
- 15 ■ Agenda

### Madame le Maire à votre écoute !

De 17h à 19h

Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois  
à l'Hôtel de Ville  
2, avenue Foch

Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois  
à la Maison de l'Émile  
7, rue Corneille

Permanences sur rendez-vous  
et sur demande écrite à l'adresse :  
cabinetdumaire@ville-montmorency.fr  
ou par courrier :  
Hôtel de Ville - 2, avenue Foch  
95160 Montmorency



### Michèle Berthy

Maire de Montmorency  
Vice-présidente du Conseil départemental  
Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Chères Montmorenciennes, Chers Montmorencéens,

A la suite du vote du budget lors du dernier conseil municipal et pour lequel nous consacrons un dossier spécial dans ce magazine, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter les grandes orientations de la Ville pour 2017.

La couverture de ce nouveau numéro est claire : une nouvelle année sans hausse d'impôts pour nos concitoyens, des projets structurants d'intérêt général et des dépenses de fonctionnement maîtrisées. En quelques mots, une ville bien gérée.

Vous aurez également le plaisir de découvrir au travers d'un reportage de terrain, le nouveau prestataire de restauration scolaire. Notre choix s'est porté vers une entreprise respectueuse de valeurs auxquelles nous sommes très attachés : la qualité, le goût des produits, le bio, le « fait maison », le tout en favorisant les circuits d'approvisionnements courts. Ces critères sont primordiaux car nous souhaitons le meilleur pour nos enfants. Notre volonté est également de suivre les préconisations en matière de santé publique en proposant des actions fortes de lutte contre l'obésité en lien avec le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et en sensibilisant nos écoliers au gâchis alimentaire, conformément au Pacte National de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire.

Ce mois de Mai est également riche d'événements culturels et festifs dont les « Naturelles de Montmorency » en seront le point d'orgue. Nous lançons également "un été à Montmorency", un programme d'animations jeunesse avec un programme toujours plus riche et varié pour tous les goûts et tous les âges.

Avec l'association APAM, nous avons fait le choix, à regret, de reporter à 2018, la prochaine édition de "Montmartre à Montmorency", estimant de concert que cette manifestation ne pouvait être délocalisée dans un autre lieu.

En raison de l'état d'urgence renforcé (Plan Vigipirate) et de la délocalisation du marché le dimanche lié aux travaux du cœur de ville, nous n'avons pas les moyens d'assurer dans de bonnes conditions, la traditionnelle brocante du mois de juin cette année. Ces décisions ont été prises conjointement avec les organisateurs, bien conscients qu'à ce jour, il est impossible de garantir une sécurité optimale dans un lieu adapté répondant aux contraintes de la préfecture sur ce type de manifestations. Néanmoins, nous étudions toutes les possibilités pour maintenir celle d'automne.

Avec tout mon dévouement.

Votre Maire,

## UN JARDIN À SOI

Coût total du projet,  
bâtiment compris

**751 000 €**

Ces jardins familiaux  
ont été acquis et/ou réalisés avec  
le concours financier

de l'Agence des Espaces Verts  
de la Région Ile-de-France.

**36 875 €**



**DÉFINITION >** Lotissements de parcelles gérés par une association et mis à disposition des citoyens à des fins de loisir et de culture pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial.

## L'ANCIEN TRIBUNAL SE TRANSFORME

La Ville de Montmorency a souhaité mettre en vente l'ancien Tribunal d'Instance situé au 125 de l'avenue Charles de Gaulle - suite au transfert de l'activité dans la cité judiciaire de la place Pierre Mendès France - pour la réalisation d'un programme de 37 logements.

Ce site est situé dans un secteur en forte mutation avec l'aménagement en cours du nouveau quartier de la Place regroupant logements, équipements, commerces et programme immobilier.

La commune impulse donc une nouvelle dynamique sur ce secteur et travaille à la restructuration de son entrée de ville composée de maisons individuelles de caractère et d'immeubles à l'ar-

chitecture contemporaine. Ceci dans un environnement paysager de qualité participant à l'identité urbaine de Montmorency.

Pour mener à bien l'opération, une consultation d'opérateurs immobiliers et d'architectes a été lancée. Le choix de la Ville a résidé dans la volonté de réaliser un programme soigné répondant à ces nouvelles orientations et contraintes.

C'est l'opérateur KAUFMAN & BROAD associé au bailleur I3F et à l'agence d'architecture FOU-CRAS qui ont été retenus.

La vente du terrain devrait intervenir en fin d'année 2017 suite à l'obtention d'un permis de construire. Le chantier aura lieu en 2018-2019.

Lieu de vie sociale propice aux contacts et aux échanges, les jardins familiaux connaissent aujourd'hui un réel engouement. Installés depuis septembre 2013 sur la frange du parc de la Serve au nord de la commune, les jardins familiaux de Montmorency sont des espaces propices à la découverte de la nature et d'initiation à la protection de l'environnement, mais aussi un lieu de conservation des traditions rurales et maraîchères.

Composé de 30 parcelles de 100 et 130m<sup>2</sup>, de trois modules de culture destinés aux personnes à mobilité réduite et d'un espace commun de compostage, l'ensemble fait 5 700m<sup>2</sup>. Le bâtiment associatif – avec bureau, salle de réunion, sanitaires et vestiaire – a été réalisé avec trois containers maritimes recyclés.

L'ensemble est géré par le biais d'une convention signée par l'Association des jardins collectifs de Montmorency avec la Ville. Les 30 cultivateurs de ces parcelles sont adhérents à l'association et résident à Montmorency.

Ils sont tous signataires du règlement intérieur et d'une charte qui stipule l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires, la culture des légumes est donc biologique.



## PARC DE LA CHÂTAIGNERAIE : ENTRETIEN DU BOISEMENT

Le parc de la Châtaigneraie, qui s'étend sur environ un hectare, est un site classé depuis 1943. Il se compose en majeure partie de 105 châtaigniers, pour certains âgés de plus de 300 ans, contemporains donc de Jean-Jacques Rousseau.

Ces derniers figurent depuis 2004 au classement des arbres remarquables du département et ont par ailleurs été sélectionnés en 2016 pour représenter le Val d'Oise au concours des plus beaux arbres de la région Ile-de-France. Ces sujets constituent un véritable patrimoine pour la ville. Ils ont fait l'objet en 2013 d'une expertise phytosanitaire qui a permis de classer les arbres en trois catégories :

- Les arbres sains au nombre de 5,
- Les arbres nécessitant des travaux d'entretien au nombre de 53,
- Les arbres mécaniquement instables ou physiologiquement très atteints et donc potentiellement dangereux, au nombre de 26.

Afin de conserver les arbres affaiblis le plus longtemps possible, dans des conditions de sécurité qui permettent de maintenir l'accès du public au site, un plan de gestion est mis en œuvre depuis 2015 :

- En 2015, 23 arbres ont fait l'objet d'une taille de réduction, 2 sujets très altérés ont dû être abattus,
- En 2016, 18 arbres ont fait l'objet d'une taille de réduction,
- En 2017, 30 sujets vont faire l'objet d'un travail identique.

De façon complémentaire, la Ville procède depuis 2 ans à des apports de solutions nutritives aux pieds des sujets les plus emblématiques.



Coût  
**72 800 €**

## SÉCURISATION DES ESPACES PUBLICS

Après un diagnostic des trois conifères de la jardinière de la place Demirleau, il est apparu nécessaire et urgent de procéder à l'abattage de l'un d'entre eux, pour votre sécurité.

## PLAN LOCAL D'URBANISME : À VOTRE ECOUTE

Depuis la prescription de la révision du PLU en juillet 2016, la Ville a engagé un travail fin d'analyse du territoire ayant permis de définir une stratégie politique de développement urbain.

La population est invitée à prendre connaissance du projet à travers les panneaux bientôt exposés sur les grilles de l'Hôtel de Ville et à travers les documents mis en ligne sur le site internet, ainsi qu'à formuler ses observations :

- Par mail : [plu@ville-montmorency.fr](mailto:plu@ville-montmorency.fr)
- Par écrit : sur le registre de concertation disponible aux services techniques de la ville.
- Lors des réunions de concertation qui se tiendront dans les trois quartiers de la ville à partir de septembre.

# RESTAURATION SCOLAIRE : DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR !



QUADRATURE RESTAURATION EST LE NOUVEAU PRESTATAIRE DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER DERNIER. LA VILLE A CHOISI CETTE ENTREPRISE NOTAMMENT POUR SA POLITIQUE D'ACHAT QUI PRIVILÉGIE LES MATIÈRES PREMIÈRES D'ORIGINE FRANCE, DE PROXIMITÉ, ET LES PRODUITS FRAIS.



Les menus de la semaine sont disponibles sur le compte facebook de la ville tous les vendredis @villedemontmorency

La cuisine centrale de Quadrature Restauration, qui délivre 10.000 repas par jour (pour une majorité à destination d'écoles), est composée uniquement de cuisiniers de métier qui préparent des plats maison et ne font aucune cuisine d'assemblage, comme c'est souvent le cas dans la restauration collective. Le credo du restaurateur : des produits frais, locaux et de saison.

« Les enfants ne trouveront pas de tomates dans leur assiette en hiver ! », affirme Anne-Sophie Loboué, Responsable Pôle Nutrition Santé pour Quadrature Restauration. « Nos viandes viennent de France et seuls 20% des légumes utilisés dans nos compositions sont surgelés. Ce sont par exemple les épinards à cause de leur volume. Nous privilégions toujours le local et, lorsque ce n'est pas possible, le produit est tout de même nécessairement français. », ajoute-t-elle.

Les menus étant convenus très en amont, les maraîchers et autres producteurs sont prévenus des volumes à produire et peuvent ainsi répondre à la commande.

À cette politique rigoureuse de recherche de qualité, Quadrature Restauration s'astreint à utiliser 20% de produits bio français. Une plus-value appréciable pour les parents, attentifs au plateau de leurs enfants.

Qualité et goût sont indissociables : « Le siège social étant à ce jour basé dans les locaux de la cuisine centrale., nous testons donc nous aussi les plats au quotidien ! », explique Anne-Sophie Loboué.

## Qu'en disent les enfants de la ville ?

Les carottes râpées, maman met une sauce alors je préfère. Aujourd'hui c'est du poisson et c'est bon.

Noémie

Moi j'aime pas trop le poisson sauf quand il est pané. Mais je me force à le manger. Tout est bon, sauf les épinards et les courgettes !

Dimitri

Parfois on n'aime pas, c'est normal ! Mais moi je trouve ça bon.

Adrien



## UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

AVEC LE DYNAMISME QU'ON LUI CONNAÎT, LE CONSERVATOIRE DE MONTMORENCY PROPOSERA EN SEPTEMBRE UN NOUVEAU PROJET VALIDÉ PAR LA VILLE AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS ET PAR L'ÉDUCATION NATIONALE.

Dès septembre, une partie des élèves de l'école La Fontaine bénéficieront d'un enseignement musical de qualité de la part d'enseignants du Conservatoire. Au-delà d'une simple intervention au sein des classes, les enfants disposeront d'un instrument acquis par la commune qui leur sera prêté et qu'ils pourront garder entre les séances. L'apprentissage est collectif, en petit et grand groupes. Les difficultés sont ainsi partagées, pour une plus grande motivation. Cet enseignement ne remplace pas celui du Conservatoire mais permet de concrétiser immédiatement les acquis par une pratique instrumentale directe. L'évaluation de ces expériences, de plus en plus présentes dans les établissements scolaires, démontre plus généralement un renforcement des capacités pour les élèves dans l'ensemble des matières scolaires, ainsi qu'une nette amélioration du «vivre ensemble». Les enfants qui le souhaitent pourront poursuivre leur pratique au Conservatoire, avec des cursus adaptés.

C'est l'engagement de l'équipe municipale de démocratiser la culture qui se concrétise avec cette nouvelle activité.

- 2 formations : cuivres (1 classe) et cordes (1 classe).
- 2 classes de CE2 :
  - des enfants de 8 ans.
  - 50 élèves concernés.
- 2 interventions d'une heure par semaine, sur le temps scolaire.



Coût  
48 350 €  
pour une  
année

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE

Ce transfert du CCAS vers la Ville a été réalisé en date du 1<sup>er</sup> avril 2017. La municipalité a souhaité mettre en cohérence les services éducatifs proposés aux familles montmorenciennes et assurer la continuité du parcours éducatif de l'enfant, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Ainsi, la petite enfance est désormais intégrée à la Direction de l'Éducation. Ce transfert n'aura aucune incidence, tant au niveau de la tarification que des modalités d'accueil des enfants au sein des établissements de la Ville.

## SÉJOURS ÉTÉ BIENTÔT LES VACANCES !

- **Séjour 11/14 ans**
- Du samedi 15 au samedi 29 juillet à Sarzeau (Morbihan – Bretagne) : activités de sports nautiques, découverte de l'environnement, découverte du patrimoine, sorties, activités thématiques. Le transport se fera en car et en train. Séjour ouvert pour 20 jeunes.
- **Séjour itinérant 15/17 ans**
- Du samedi 15 au vendredi 28 juillet au Portugal : circuit découverte et visite de Lisbonne, de l'île d'Armona et de Lagos. Le transport se fera en mini-bus et en avion. Séjour ouvert pour 25 jeunes.
- **Séjour 11/14 ans**
- Du dimanche 6 au samedi 19 août dans les Landes : activités de sports nautiques, sportives, culturelles. Le transport se fera en car, en train et en navette. Séjour ouvert pour 20 jeunes.
- Renseignements : 01 39 34 95 24 ou 01 39 64 66 31

## le parcours d'un repas



# BUDGET 2017

## DES FINANCES LOCALES SOLIDES

DÉVELOPPER LA VILLE ET INVESTIR POUR LES HABITANTS, MALGRÉ LA BAISSÉ CONSTATE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT.

Une gestion **rigoureuse**

**1 700 000 €**  
en 3 ans

Diminution des charges de gestion courante.

**0 €**

Pas de recours à l'emprunt pour financer les projets.



Réduction de la dette de la Ville.

**Des projets structurants**

**7,3 M€**

d'investissements prévus

**Un soutien important au monde associatif**

**1 220 000 €**  
(hors CCAS)

Maintien du pouvoir d'achat  
**Pas d'augmentation des impôts locaux**

## Des investissements ambitieux

**Entretien le patrimoine historique**



**Investir pour l'avenir**



**Améliorer votre cadre de vie**



**Entretien la ville**



**Démocratiser la culture**



Exemples de projets

## BUDGETS



## PARTAGER UN MOMENT ET CRÉER DES LIENS

POUR ROMPRE LA SOLITUDE DES PERSONNES ÂGÉES ET LES SORTIR DE LEUR ISOLEMENT, LA RÉSIDENCE HÉLOÏSE EST EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ, ASSOCIATION MONTMORENCÉENNE QUI REGROUPE DES SENIORS VIVANT EN DOMICILE PRIVÉ.

Au programme, rencontre autour d'un déjeuner festif célébrant les anniversaires du mois, suivi d'un après-midi dansant. Les activités jeux de société, loto, pétanque, gym, atelier mémoire et équilibre, ou encore la chorale sont très appréciés. **Prochain rendez-vous le 12 Mai.**

Des rencontres intergénérationnelles ont également lieu qui regroupent seniors et écoliers du Château du Duc de Dino, adolescents du CMJ, collégiens et lycéens, que ce soit autour d'une chorale, d'ateliers cuisine ou musique.



### Sorties estivales

#### Judi 20 juillet : journée à Paris

**Au programme :** visite du musée Grévin, montée de Montmartre en petit train, déjeuner place du Tertre et temps libre. **Tarif : 32,50€**

#### Mardi 29 août : journée à Reims

**Au programme :** visite de la biscuiterie Fossier, déjeuner en centre-ville, visite guidée de la cathédrale Notre-Dame de Reims, tour de la ville en petit train et temps libre. **Tarif : 36,33€**

**Contact : 01 34 17 65 50**



**MICHÈLE NOACHOVITCH**  
Déléguée aux seniors  
et au lien intergénérationnel.

" Offrir la possibilité à nos aînés de partir en vacances grâce à l'action du CCAS à un tarif privilégié, c'est pour eux le moyen de rompre l'isolement, la solitude et le quotidien dans un cadre différent. Ces actions contribuent au bien vieillir car elles permettent de vivre des activités inhabituelles qui procurent du bien-être. Je me félicite du succès de ces séjours toujours très prisés et je suis vigilante quant à leur maintien."

## LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU À LA POPULATION, LA MAIRIE A MIS EN PLACE DEPUIS LE 2 MAI DES BORNES PERMETTANT DE MESURER VOTRE SATISFACTION.

Vous pourrez répondre à une question courte (ex : "Êtes vous satisfait de l'accueil qui vous a été réservé ?") en appuyant directement sur l'un des 4 boutons au code couleur très intuitif allant du vert signifiant « tout à fait satisfait » au rouge signifiant « pas du tout satisfait ».

La borne mesure en temps réel votre satisfaction et permet de procéder à des ajustements en fonction des résultats, pour une meilleure réactivité.



### Emplacements des bornes :

- Accueil de l'Hôtel de Ville
- Affaires générales
- Accueil des services techniques
- Accueil du CCAS
- Bibliothèque municipale Aimé Césaire

### INFOS UTILES

> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit de circuler avec des vitres avant surteintées. Pour les contrevenants, l'amende est de 135 euros et s'accompagne d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire. Les vitres arrière ne sont pas concernées.

> Vous pouvez faire votre demande de permis de conduire directement sur internet, sans vous déplacer en Préfecture, sur [permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr).

> Le délai pour déclarer une naissance a été prolongé à cinq jours contre trois auparavant.

**Plus d'infos sur le site web de la Ville**

## BOÎTES À LIVRES

En juin 2016, l'Office du Tourisme de Montmorency, en partenariat avec la bibliothèque de la ville, a installé trois boîtes à livres dans les trois quartiers de la ville : dans le parc de l'Hôtel de Ville et dans les squares du 18 juin 1940 et Jean Monnet.

**En avril, de nouvelles boîtes vous sont proposées dans les lieux suivants :**

- 1 à proximité du Conservatoire de musique, danse et art dramatique A.E.M. Grétry.
- 1 à proximité de la Mare aux Champeaux.
- 1 dans le quartier de la Chênée.



## RENDEZ-VOUS À LA RÉSIDENCE HÉLOÏSE !

La résidence pour personnes âgées propose aux seniors de la ville de venir déjeuner « à la maison ».

Les objectifs : manger un repas équilibré, faire des rencontres et échanger, mais aussi modifier sa routine et, pour certains, sortir de leur isolement.

**Inscrivez-vous 3 jours à l'avance, avant 10h, au 01 39 64 98 00**

# MONTMORENCY VILLE VERTE

## 42 ha

> Superficie totale des espaces verts.

## 2200 ha

> Superficie du massif forestier.

### 4 parcs :

- Parc de la Serve > 5.6 ha
- Parc de la Châtaigneraie > 1.1 ha
- Parc de l'Hôtel de Ville > 2.2 ha
- Parc du Château Dino > 4.5 ha

### 4 squares :

- Square du 18 juin
- Square Maurice Berteaux
- Square des Acacias
- Square de l'Europe
- Mare aux Champeaux

### 2 jardins :

- Jardin Lucie Aubrac
- Jardins en terrasse de l'Observance

Entretien de type **zéro phytosanitaires** depuis 2008.

Merci à **Corentin Poisson**, jeune photographe montmorencéen pour ses photos.

▲ ENTRÉE DE FORÊT

### 17 aires de jeux

dont 8 en accès libre dans les parcs et squares soit un total de **105** équipements de jeu.

▲ ENTRÉE DE FORÊT

**30** parcelles de jardins familiaux.

**480** arbres d'alignement en bordure de voies (**20** essences différentes).

**1 500** arbres en espaces boisés et espaces verts, dont **46** classés au titre des arbres remarquables.

**52 000** plantes utilisées pour le fleurissement annuel.



## ODER : 53<sup>e</sup> édition de la grande brocante caritative

### Donner :

C'est le moment de faire du vide dans vos caves et greniers ! Antiquités, meubles, électroménager, vaisselle, vêtements, maroquinerie, livres, BD, disques, jouets, vélos, luminaires, tapis, etc.

L'ODER se déplace à domicile pour récupérer les dons le 21 mai. Contact : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 39 64 52 46 / 01 39 64 39 87

### Participer :

Face au succès toujours croissant de sa brocante, l'ODER recherche toujours plus de bénévoles du samedi 20 au mercredi 24 mai pour le ramassage, l'organisation des stands, ainsi que pour les journées de vente les jeudi 25, samedi 27 et dimanche 28 mai 2017.

### Chiner :

Les bénéfices de cette vente sont redistribués, sous forme de subventions, aux associations caritatives de la Vallée de Montmorency et des environs, pour des actions locales.

### Ramassage :

**dimanche 21 mai 2017.**

### Vente :

**jeudi 25, samedi 27 et dimanche 28 mai 2017.**

### Restauration sur place.

### Reconnaissance artisanale

Deux artisans de Montmorency ont reçu vendredi 17 mars la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale des mains de Jean-Louis ORAIN, Président de la



> Frédéric Lault



> Stéphane Pauchard

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise.

### Il s'agit de :

- Frédéric Lault, boulangerie La Poterne
- Stéphane Pauchard, Garage du centre

### Rappel des règles de bon voisinage

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

### • Bruits de chantier

#### Ils sont autorisés :

Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

• **Appareils bruyants**, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...).

#### Ils sont autorisés :

- De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi.

- De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

### • Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe.

### Nouveaux commerçants

- **Agence Guy Hoquet**  
51, rue du Marché - 01 82 41 06 80

- **Bien-être et Kinésiologie**  
12, bd de l'Orangerie - 06 22 13 85 57

- **Psychologue / Psychothérapeute**  
Corinne Neyt-Dumesnil  
Spécialisée enfant - adolescent  
3, place P Mendès-France - 06 09 84 32 29

### Déplacement du marché

En raison des travaux du cœur de ville, nous vous rappelons que votre marché



et Mairie mobile se tiennent le dimanche avenue Foch ainsi que rue et parking du Docteur Demirleau, et le mercredi rue et parking du Docteur Demirleau uniquement.

## Valoriser le patrimoine

Montmorency poursuit son rayonnement sur les réseaux sociaux avec le compte Instagram **ville demontmorency**.

**L'objectif :** partager avec vous le patrimoine architectural et vert de la ville.

**Rejoignez-nous !**

Groupe minoritaire  
L'AVENIR ENSEMBLE

Budget 2017 : Madame la Maire et son équipe creusent la dette des Montmorencéens (es), vendent le patrimoine de la commune et dans le même temps, se désengagent des dépenses qui font la qualité de notre vie à Montmorency.

- Exemples :
- Suppression de la prise en charge du transport collectif pour les voyages des seniors de notre ville.
  - Changement de prestataire pour la restauration scolaire en faveur du mieux disant, choix qui se traduit par une dégradation de la qualité des repas servis à nos enfants.
  - TAPS payantes alors que les activités proposées ne sont pas coûteuses.
  - Suppression de postes d'ATSEM au détriment de la sécurité de nos enfants et de leur accueil au sein des écoles.
  - Diminution des subventions aux associations de la ville, compris celles qui remplissent une mission de service public comme l'aide aux devoirs.
  - Augmentation des tarifs municipaux au-delà de la seule inflation.

Voilà pourquoi si peu de communication accompagne cette politique ! Voilà pourquoi aucune concertation n'est organisée sur quelque thème que ce soit ! Voilà pourquoi avec nous, vous ressentez que notre belle Ville s'est rendormie.

Et quand le nouveau prestataire pour le ramassage des déchets choisi par la communauté d'agglomération dont Madame la Maire est vice-présidente, dysfonctionne gravement, c'est encore notre cadre de vie qui n'est pas défendu.

Quant à la démocratie au conseil municipal, voilà déjà 3 ans que cette majorité la rabote un peu plus chaque jour pour tenter de museler ceux qui veulent parler en votre nom.

Pour contacter vos élus(es) de l'avenir ensemble qui restent aux côtés des Montmorencéens(es) oubliés (es) par cette politique municipale sans perspective, sans projet : avenir.ensemble.montmorency@gmail.com.

Et tous les dimanches entre 10h30 et 12h30 sur le marché, sauf période de vacances scolaires, à l'angle de l'avenue Foch et de la rue Emile.

François DETTON - Adélaïde PIAZZI - Bruno BOUTRON - Chantal RIDIMAN - Romain ESKENAZI - Brigitte PUZZUOLI - Jean-Luc BERTHIER.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.27-1 du Code général des collectivités territoriales et à l'article 36 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information municipale diffusés par la Commune. Ce droit d'expression s'exerce au profit de chacun des groupes en tenant compte de la composition actuelle de ceux-ci. L'espace ainsi réservé est ouvert dans chaque bulletin d'information au sein duquel l'espace et la mise en page sont identiques pour l'ensemble des groupes. Il représente 6000 caractères, espaces compris, à répartir également entre les groupes. Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ceux-ci s'engagent à s'exprimer dans le respect des lois et règlements et notamment des dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse permettant ainsi au directeur de la publication de refuser tout texte constitutif d'une infraction au regard de la loi précitée.

Groupe minoritaire  
MONTMORENCY INDÉPENDANT

Actuellement de nombreux signes nous alertent sur l'état de santé de notre démocratie. A Montmorency, les prises de position du groupe majoritaire ne sont pas faites pour nous rassurer. Après le mauvais coup de la suppression des conseils de quartier, Madame la Maire porte une nouvelle attaque.

Jusqu'à un passé récent les réunions du conseil municipal étaient retranscrites dans leur intégralité. Madame la Maire a décidé de suspendre cette procédure. Pour informer les Montmorencéens, un procès-verbal est mis en ligne sur le site de la mairie. Le problème est que ce procès-verbal est rédigé de façon condensée. Or ce procédé, obligatoirement, réduit, interprète, déforme la pensée de l'intervenant. L'intelligibilité des débats, richesse de la démocratie, devient impossible. Pour sortir de cette impasse, notre groupe a proposé que les séances du conseil soient retransmises en vidéo, dans leur intégralité sur le site de la mairie. Jusqu'à présent Madame la Maire s'est toujours opposée à cette demande. Ceci est d'autant plus incompréhensible que la loi et la jurisprudence sont formelles, tout ceci est légal. Notre proposition a pourtant l'avantage de rendre accessible, de façon transparente, le débat démocratique, au plus grand nombre. A ce sujet, nous avons une pensée toute particulière pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent accéder à la salle du conseil, faute d'aménagements spécifiques. Dans l'intérêt de notre démocratie nous allons réitérer notre demande.

Pour nous joindre : philippeborderie2@gmail.com

Groupe majoritaire  
VIVONS MONTMORENCY

Promesses tenues ?

Dire ce que l'on va faire et le réaliser. Si cet objectif de transparence est légitime et nécessaire, il n'est malheureusement pas toujours appliqué par certains, même au plus au niveau de l'Etat...

A l'inverse, notre équipe municipale, lorsqu'elle s'est présentée devant vous, a pris des engagements forts pour améliorer votre cadre et votre qualité de vie.

Des exemples ?

- La place Roger Levanneur : Elle est en passe de devenir un bel espace sécurisé, partagé par tous, à l'accessibilité intégrée.
- Le parking Cœur de Ville : En cours de réhabilitation totale, il continuera d'offrir 231 places gratuites.
- La fibre optique : Le déploiement se poursuit activement et le programme est largement en avance sur les prévisions de l'opérateur.
- La sécurité : La Police Municipale est à nouveau une police de terrain, réactive et disponible, au contact quotidien de toute la population.
- La jeunesse : Une équipe polyvalente renforcée composée d'éducateurs et d'intervenants professionnels diplômés pour les encadrer dans une salle Florian rénovée.
- Nos seniors : Portage de livres, ateliers informatiques, séjours, M'bus : nous développons et poursuivons les actions de solidarité et du maintien de l'autonomie en faveur du « bien vieillir ».
- Classes surchargées dans le centre et le sud, école vétuste dans le haut : Nous avons fait le choix de créer 6 nouvelles classes à Ferry - Sablons afin de rééquilibrer les effectifs scolaires, tout en rénovant l'école La Fontaine.
- Un dialogue de proximité : Mairie Mobile vous accueille sur le marché le dimanche matin et prochainement Avenue de Domont pour répondre à vos préoccupations quotidiennes.
- Maintien du pouvoir d'achat des Montmorencéens : Pas d'augmentation des impôts depuis 2013 et plus un seul emprunt toxique. Grâce à une gestion financière de la Ville rigoureuse, nous poursuivons notre désendettement et continuons à investir malgré le désengagement de l'Etat.

Engagements de campagne ? Promesses tenues !

Voilà notre façon d'agir pour Montmorency ! Soyez assurés que nous sommes animés d'une même ambition pour la deuxième partie du mandat que vous nous avez confié !



DU VENDREDI 12 AU SAMEDI 20 MAI

6<sup>e</sup> festival des jeux - Clôture le 20 mai avec la grande fête du jeu  
La Briqueterie-MLC

LES 12, 13 ET 14 MAI

Les Naturelles Polonia : parc de l'Hôtel de Ville et salle des fêtes  
Vend. 12 mai à 19h : cocktail de lancement avenue Foch  
Sam. 13 mai à 20h : repas polonais dans le parc (sur réservation 06.74.89.38.77)

Sam. 13 mai à 14h30 : Conférence « Solidarnosc », par Jean-Yves Potel  
Salle Lucie Aubrac

SAMEDI 13 MAI À 20H30

Théâtre : "Le joueur d'échecs" par la compagnie Carpe Diem  
La Briqueterie-MLC

DIMANCHE 14 MAI

Pèlerinage polonais  
11h15 : messe à la Collégiale Saint-Martin  
13h : cérémonie du souvenir au cimetière des Champeaux

DIMANCHE 14 MAI À 18H

Concert Polonia par le Conservatoire A.E.M. Grétry  
Collégiale Saint-Martin

JEUDI 18 MAI À 20H30

Concert "Voix a capella" dans le cadre du Forum des conservatoires du Val d'Oise organisé par le Conseil départemental  
Collégiale Saint-Martin

VENDREDI 19 MAI À 20H30

Concert mélodies françaises du Conservatoire A.E.M. Grétry et de l'école de musique de Sannois  
Salle Lucie Aubrac

SAMEDI 20 MAI À 20H30

Concert Open Mic' Avec la participation des classes de musiques actuelles du Conservatoire A.E.M. Grétry et le service Jeunesse et Sports  
Salle Lucie Aubrac  
Inscription : conservatoire@ville-montmorency.fr

SAMEDI 20 MAI À 20H30

Show de danse - Gala de l'ADSM  
Parc des Sports Nelson Mandela

DIMANCHE 21 MAI À 17H

Audition des classes d'orgue du Conservatoire A.E.M. Grétry et de l'école de musique d'Auvers-sur-Oise  
Collégiale Saint-Martin

DIMANCHE 4 JUIN

Kermesse de la paroisse Saint-François

LES 6, 8, 9 ET 10 JUIN

Théâtre par la compagnie Les Omérans  
La Briqueterie-MLC

6 ET 13 JUIN À 19H ET 22 JUIN À 20H

Spectacle scolaire présenté par Aurélie Sureau (Dumiste)  
Salle des fêtes

JEUDI 8 JUIN À 19H45

Café concert littéraire Auditorium du Conservatoire A.E.M. Grétry

SAMEDI 10 JUIN À 17H30

Rencontre / dédicace avec Philippe Cerchiari  
Bibliothèque Aimé Césaire

SAMEDI 10 JUIN À 20H30

Spectacle des chœurs du Conservatoire A.E.M. Grétry  
Salle des fêtes

DIMANCHE 11 JUIN ET 18 JUIN

Élections législatives 1<sup>er</sup> tour et 2<sup>e</sup> tour

DU 14 AU 18 JUIN

Rencontres théâtrales  
La Briqueterie-MLC

DU 16 JUIN AU 2 JUILLET

Exposition "Montmartre à Montmorency"  
Salle Lucie Aubrac

DIMANCHE 18 JUIN À 17H

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940  
Square du 18 juin 1940  
Avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée française

MERCREDI 21 JUIN DE 12H30 À 18H30

Portes ouvertes du Conservatoire A.E.M. Grétry

MERCREDI 21 JUIN

Fête de la musique  
Parc de l'Hôtel de Ville

LA BOÎTE À HISTOIRES

Mercredis 17 mai, 7 et 21 juin à 15h, pour les plus de 3 ans  
Samedi 3 juin à 11h, pour les 18 mois à 3 ans  
Bibliothèque Aimé Césaire  
Renseignements au 01 39 64 05 34

JEUDI 13 JUILLET

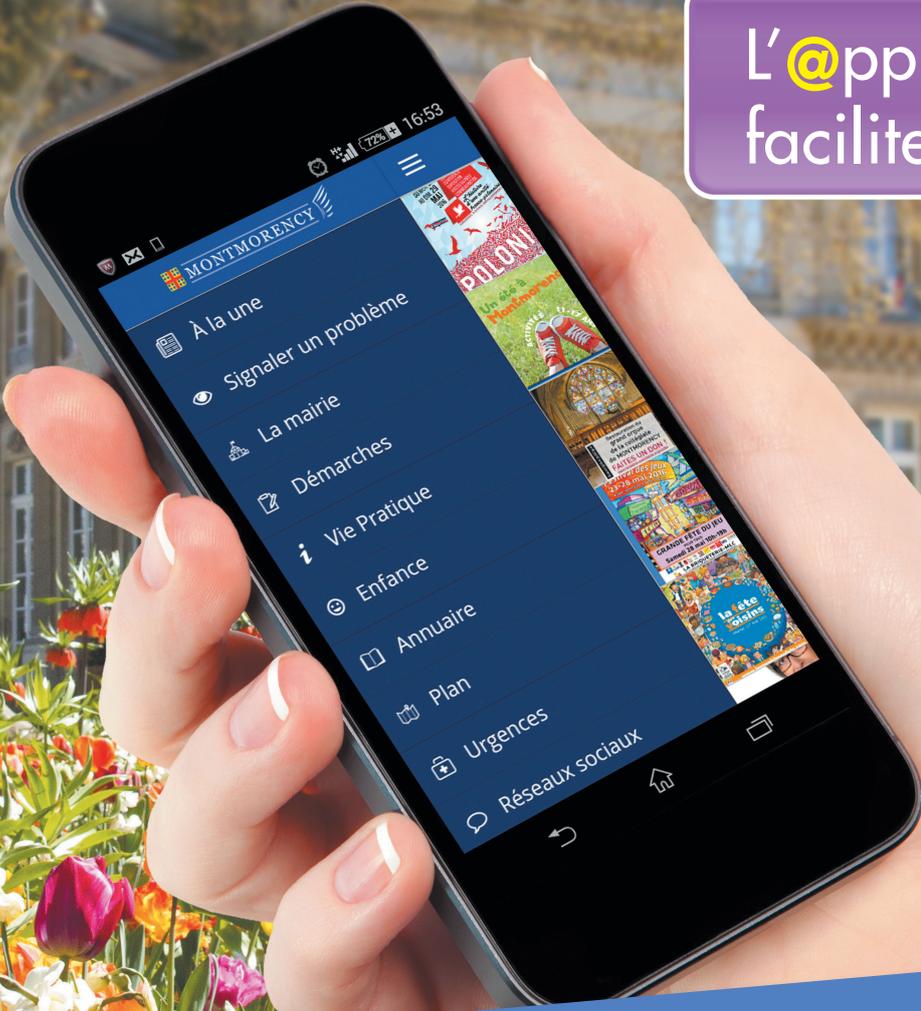
Feu d'artifice  
Parc des sports Nelson Mandela



MONTMORENCY LE MAGAZINE  
PUBLICATION GRATUITE ÉDITÉE  
PAR LA MAIRIE DE MONTMORENCY  
2 AVENUE FOCH - BP70101  
95162 MONTMORENCY CEDEX  
TÉL : 01 39 34 95 20  
SITE INTERNET : ville-montmorency.fr  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : M. BERTHY  
RÉDACTEUR EN CHEF : E. TORRES  
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : A. JACQUOT  
CONCEPTION / RÉALISATION : F. CHÉNIER  
PHOTOGRAPHIES : DIRECTION COMMUNICATION - CORENTIN POISSON  
IMPRESSION : AXIOM GRAPHIC  
DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION  
TIRAGE : 14 500 EXEMPLAIRES  
REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE ET QUEL QUE SOIT LE SUPPORT, INTERDITE, SAUF ACCORD DE LA RÉDACTION  
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ (PEFC).

Montmorency  
à portée de main

L'@ppli qui vous  
facilite la Ville !



# Nouvelles fonctionnalités Découvrez **la version 2** !



© Ville de Montmorency - Services communication - Mai 2016 - Crédits photos : Mathieu Ancelet © / Pictodiv ©